



LE CITONISME

CHARTRE DES ASSOCIÉS

Elle est basée sur :

- Une économie **RÉELLE** basée sur le développement et la production de richesse
- Une économie **RENTABLE** qui assure un avenir professionnel à ceux qui produisent
- Une économie **ÉQUITABLE** où les fruits récoltés sont répartis également
- Une économie **DURABLE** qui respecte et protège l'environnement
- Une économie **SAINE** qui se développe en toute transparence

Il s'agit, à partir de 2 secteurs d'activités, le tourisme et l'écologie dont l'un est avéré et l'autre à fort potentiel :

- De **créer une économie nouvelle** qui répond à des aspirations humaines et environnementales et dont l'unique source de revenus sont les recettes des services et / ou des produits qu'elle commercialise.
- D'**adopter une approche temps différente** en termes de rentabilité économique, plus proche des hommes et du rythme de la terre.
- De **financer, d'administrer et de gérer**, sous une structure juridique adéquate, en totale indépendance financière et en toute transparence la mise en oeuvre et la gestion d'une activité.
- De **mettre en place une structure d'actionariat égalitaire** où tous les membres fondateurs ont un nombre de part et une représentation équivalente et d'offrir ainsi à toute personne physique l'opportunité de devenir actionnaire avec un investissement limité et de participer à une économie propre.
- D'**offrir**, dans le cadre d'un groupe d'actionnaires, à chaque membre du personnel dès son entrée et sans contrepartie **une participation dans l'actionariat**.
- De **partager les profits à part égale** entre les employés, les actionnaires privés et les entrepreneurs.
- De **prioriser la rentabilité humaine** à travers le développement, l'évolution et l'augmentation des emplois et ainsi de favoriser la rentabilité économique.
- D'**assurer la sauvegarde et la protection de l'environnement** grâce à une activité économique dont le succès en dépend essentiellement.
- D'**organiser une gestion collégiale** à travers la constitution de quorum équilibré entre les groupes d'actionnaires et de permettre à chacun d'exprimer son point de vue.
- D'**adopter une politique salariale transparente** à travers une échelle des salaires qui limite et détermine les écarts
- De **respecter une charte** qui traite les aspects déontologiques et environnementaux.
- D'**affecter un pourcentage des bénéfices pour la région** aux associations qui oeuvrent à la défense de l'environnement.
- D'**utiliser les institutions financières** pour leur cœur de métier, le dépôt, les services de transactions (paiements) et une trace officielle pour la tenue des comptes.